



## Fiche Information 2025

# Bilan de compétences

Formule semaine – Distanciel – 20h

**ADEV S.A.R.L.**

 04 22 16 57 34 |  [contact@adev-france.com](mailto:contact@adev-france.com) |  [www.adev-france.com](http://www.adev-france.com)

38 bis bd Victor Hugo, C/O Pactams Paradigm – 06000 Nice

SIRET : 899 829 675 00029 – Code APE 8559B

N° Déclaration d'activité : 930 609 346 06

Mis à jour – 03/09/2025

### ➔ Présentation de l'accompagnement

**Véritable outil d'aide à la décision, le bilan de compétences vous aidera dans la concrétisation de votre projet d'évolution professionnelle**, quels que soient vos objectifs : faire le point sur vos compétences, envisager une nouvelle carrière, vous réorienter ou évoluer au sein de votre entreprise.

Un bilan de compétences est un accompagnement personnalisé et structuré autour de 3 phases distinctes :

- ✓ Une phase préliminaire d'étude de votre besoin et attentes
- ✓ Une phase d'investigation sur vous-même puis sur les premières pistes professionnelles envisagées
- ✓ Une phase de conclusion avec la synthèse de votre projet professionnel

Phase préliminaire	Phase d'investigation	Phase de conclusion
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Analyse</b> de la demande, des attentes et des besoins</li><li>✓ <b>Présentation</b> des outils et méthodes utilisés</li><li>✓ <b>Information</b> des modalités d'exécution de la prestation</li><li>✓ <b>Planification</b> des séances</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Etude</b> du parcours professionnel et personnel</li><li>✓ <b>Exploration</b> des aspirations, motivations et personnalité</li><li>✓ <b>Identification</b> des compétences et aptitudes</li><li>✓ <b>Recherche</b> sur le marché et <b>enquêtes</b> métiers/formations</li><li>✓ <b>Identification</b> de pistes professionnelles possibles</li><li>✓ <b>Validation</b> de votre projet</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Analyse</b> des facteurs favorisant la réalisation du projet professionnel et des éventuelles alternatives envisagées</li><li>✓ <b>Définition</b> des étapes restantes pour aboutir au projet souhaité</li><li>✓ <b>Rédaction</b> d'un document personnel de synthèse</li><li>✓ <b>Mise en place</b> d'un point de suivi à 6 mois</li></ul>

**D'une durée totale de 20h**, le bilan de compétences est une démarche de co-construction entre vous et votre conseillère. L'accompagnement alterne des séances réalisées en face-à-face et du travail en autonomie.

**Tout au long de votre bilan de compétences vous serez suivi et coaché par une conseillère spécialisée dans l'accompagnement à la transition professionnelle et également coach certifiée.**

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991 (R.6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L 6313-4 et R 6313-4 à R6313- 7 du Code du Travail.

### ➔ Objectifs

**L'objectif d'un bilan de compétences est l'élaboration d'un projet professionnel réaliste et réalisable en lien avec votre profil et aspirations professionnelles..**

Il vous permettra notamment :

- ✓ De mieux vous connaître et d'identifier vos motivations, intérêts, compétences et aptitudes ;
- ✓ D'identifier de nouvelles opportunités et pistes professionnelles en adéquation avec votre parcours et aspirations ;
- ✓ De fixer vos priorités professionnelles ;
- ✓ De bâtir un plan d'actions pour la mise en œuvre de votre projet ;
- ✓ De confronter vos choix d'évolution notamment au regard du marché de l'emploi



### ➔ Modalités



Tout public  
Sessions  
individuelles



Session  
permanente



Format 100% en  
distanciel (visio)



20h de séances  
(synchrone)



Aucun prérequis



**Matériel :**  
ordinateur  
personnel et  
connexion internet



Accueil PSH  
Accès PMR  
Nous contacter



Formule 20h  
- Distanciel -  
1 600€ TTC

### ➔ Personnalisation de votre bilan

Avant de débuter votre bilan de compétences, un 1er entretien de positionnement est effectué afin d'évaluer :

- ✓ L'adéquation de votre projet avec la réalisation d'un bilan de compétences.
- ✓ Vos besoins spécifiques
- ✓ Établir un plan d'accompagnement personnalisé

L'accompagnement est adapté selon les besoins exprimés.

#### **Délai d'accès à l'accompagnement :**

Pour un bilan de compétences financé sur fonds propre ou via votre employeur : à partir de 14 jours après la signature de la convention .

Pour un bilan de compétences via votre CPF : à partir de 14 jours après l'acceptation du devis sur la plateforme.

 Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap seront analysés et pris en charge dans la mesure du possible.

Pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec nous au plus tard un mois avant la date de début souhaitée.

### ➔ Moyens et outils pédagogiques



- Exercices de connaissance de soi et d'évaluation des valeurs, aptitudes et compétences.
- Tests de personnalités, intérêts et motivations professionnelles.
- Accompagnement dans l'étude du marché et des secteurs d'activités
- Synthèse détaillée de l'ensemble des étapes du bilan de compétences et des résultats obtenus.

### ➔ Évaluation de l'accompagnement

- Questionnaire de satisfaction à chaud au dernier jour du Bilan de compétences.
- Questionnaire de satisfaction à froid à partir de 6 mois après le Bilan de compétences.
- Certificat de réalisation
- Synthèse écrite avec un plan d'action qui sera rédigée avec le bénéficiaire.

### ➔ Financement de l'accompagnement

- ✓ Formation éligible au CPF : 🖱️ [cliquez le lien suivant](#)
- ✓ Pour les salariés, demande de financement possible auprès de l'opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise et avec l'accord de l'employeur.
- ✓ Pour les demandeurs d'emploi, demande de financement possible auprès de Pôle Emploi.

**ADEV est certifié Qualiopi pour ses actions de formation et bilan de compétences.**

*Flashez le QR code pour vérifier la validité de notre certificat*



### ➔ A propos de votre conseillère



#### **Anais Vanni – Conseillère en bilan de compétences et coach certifiée**

« Co-fondatrice d'ADEV, après 10 années à travailler au sein de Directions marketing et communication d'entreprises, en France et à l'étranger, j'ai choisi de me consacrer à l'accompagnement des personnes et des professionnels...»

#### **Mes diplômes et formations**

- ✓ 2021 – Formation de conseillère en bilan de compétences (Agilytae Group)
- ✓ 2019 – Titre RNCP niv. Bac+5 – Coach professionnelle consultante (Linkup Coaching)
- ✓ 2011 – Master 2 en Business Management, Spé. Communication, publicité, Événementiel  
- Programme Grande Ecole (IPAG Business School)